

## Avis aux étudiants de la section **MPSSIR 2**

Il est porté à la connaissance des étudiants de la section MPSSIR qu'une session de dépôt sera ouverte en Novembre 2024, la date limite de dépôt est fixée au **11/11/2024 à 12h00**.

Le dossier de dépôt doit être composé de :

1. Une copie du rapport (après tirage).
2. Une copie en version électronique (de préférence Word) envoyée par e-mail au coordinateur du Master (adresse : [coordinateur.mpssri@gmail.com](mailto:coordinateur.mpssri@gmail.com)).
3. Un rapport, délivré par l'encadrant, qui résume les travaux réalisés par l'étudiant.
4. Autorisation de soumission du mémoire de master signée par l'encadrant.

### **NB:**

Le taux de plagiat autorisé est de **20%**. La copie électronique (de préférence format Word) ne doit pas contenir les remerciements et les annexes afin de ne pas augmenter le taux de plagiat.

**La commission MPSSIR**